



COMMISSION DEPARTEMENTALE DES JEUNES & TECHNIQUE

PROCES VERBAL N°20

Réunions restreintes : 13 JUIN 2024 à 14h00

Lieu : Yvetot

Membres présents : Jacques CHANCEREL, Martial MOTTE, Raphaël GRIEU.

*Les décisions ci-après de la Commission Départementale des Règlements et Contentieux sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le **délai de 7 jours** pour les rencontres de championnats et dans le **délai de 2 jours** pour les rencontres de coupes, à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N.*

Nomination d'un secrétaire de séance :

Mr CHANCEREL Jacques est nommé secrétaire de ces réunions restreintes

RECTIFICATION du PV numéro 12 paru le 05 avril 2024

PLATEAUX U11

JOURNEE DU 17 FEVRIER 2024

Secteur 17 Plateau à ST PIERRE DE VARENDEVILLE

*La commission informe le club de ST PIERRE DE VARENDEVILLE qui s'est vu infliger 1 amende de 70€ pour manque de dossier sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM, que **celle-ci est annulée.***

Secteur 17 Plateau à FORET DE ROUMARE

*La commission informe le club de FORET DE ROUMARE qui s'est vu infliger 1 amende de 70€ pour manque de dossier sur le PV N°12, mis en ligne le 05 avril 2024 sur le site du DFSM, que **celle-ci est annulée.***

RECTIFICATION du PV numéro 17 paru le 25 avril 2024

PLATEAUX U9

JOURNEE DU 23 MARS 2024

Secteur 3 Plateau à BREUTE



La commission informe le club de BREAUTE qui s'est vu infliger 1 amende de 10€ pour manque de numéro de secteur sur le PV N°17, mis en ligne le 25 avril 2024 sur le site du DFSM, que **celle-ci est annulée**.

JOURNEE DU 23 MARS 2024

Secteur 5 Plateau à DOUDEVILLE

La commission informe le club de ST THOMAS LE HAVRE qui s'est vu infliger 1 amende de 75€ pour forfait non déclaré sur le PV N°17, mis en ligne le 25 avril 2024 sur le site du DFSM, que **celle-ci est annulée**. En revanche la commission inflige une amende de 50€ pour forfait déclaré mail du 21 mars 2024.

Secteur 18 Plateau à SC PETIT COURONNE

La commission informe le club de SC PETIT COURONNE qui s'est vu infliger 1 amende de 70€ pour manque de dossier sur le PV N°17, mis en ligne le 25 avril 2024 sur le site du DFSM, que **celle-ci est annulée**.

3ème tour coupe U13 du DFSM du 17 avril 2024 :

Plateau n°3 à CLEON :

Suite à la réclamation d'après match lors de ce plateau, le dossier avait été transmis à la commission des règlements et contentieux. Après retour de cette dernière et la conclusion prise par celle-ci, la commission des jeunes et techniques du DFSM qualifie pour le quatrième tour les équipes de ISNEAUVILLE 1, et USMEF 3.

Le plateau 3 est homologué.

TIRAGE 4ème Tour COUPE U13 DFSM du 01 juin 2024

Le plateau numéro 1 n'ayant pu avoir lieu le samedi 1^{er} juin suite à appel de la décision, ce dernier aura lieu le mercredi 19 juin 2024 à 14h30 à MESNIL ESNARD.

PLATEAU 1	PLATEAU 2
MESNIL ESNARD à 14h30	EPOUVILLE à 14H30
USMEF 3	EPOUVILLE 2
ST NICOLAS BETHUNE 2	GRPT MOULIN D'ECALLES 2
ISNEAUVILLE	ST THOMAS LE HAVRE 2

Le premier de chaque groupe sera qualifié pour la finale qui aura lieu le samedi 22 juin 2024.

District de Football de Seine-Maritime

13 rue de la corderie 76190 Yvetot

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsml.fff.fr/>

2/3



Le Président
M. GRIEU Raphael

Le secrétaire
M. CHANCEREL Jacques

District de Football de Seine-Maritime

13 rue de la corderie 76190 Yvetot

Autres coordonnées sur le site internet : <https://dfsm.fff.fr/>